

## Qui est l'UPIC ?

Depuis 1981, une Association de parents d'élèves **locale et indépendante**.

Libre de tout appareil, la **réactivité** de ses interventions est le gage de son **efficacité**. Ses actions sont **ciblées et concrètes**.

Des parents d'élèves **comme vous**, de profession et d'opinion politique diverses investis **ensemble** afin de **rendre meilleure la vie de leurs enfants à l'école**.

## Une association de parents d'élèves ? Pourquoi ?

Être le **trait d'union** entre parents, établissement scolaire, municipalité, département, éducation nationale.

Se donner les moyens d'être **acteur** dans la vie à l'école :

**Représenter les parents d'élèves** au Conseil d'Ecole et aux diverses commissions, exprimer leurs besoins, leurs attentes,

**Anticiper** les problèmes et veiller à la mise en place de solutions pour l'avenir,

**Intervenir** auprès des bons interlocuteurs sur les dossiers spécifiques,

**Participer** à la vie sociale de l'école,

**Inform**er les parents

Des questions ? Envie de rester informé tout au long de l'année ? Contactez-nous !



Fabienne SAPA – 06.09.96.11.74

[upic.julesverne@gmail.com](mailto:upic.julesverne@gmail.com)

<http://upic.asso.fr/>



Union des Parents Indépendants de Colombes

**Ce mardi 2 septembre 2014 à 10h**  
**C'est « SA » rentrée! //Guide pratique**

Conseil

Parcours de motricité

Accueil de loisirs

RYTHMES SCOLAIRES

ATSEM

Kermesse

Cahier de vie

Cantine

Fête du livre

Sortie

Récréation

Carnaval



## Le Premier JOUR...

**Votre enfant fait sa première rentrée scolaire.** Une étonnante aventure l'attend ! Une expérience inédite et unique !

**Pour vous aussi !** Que vous soyez déjà parent d'élève ou en passe de le devenir.... Chaque rentrée est toujours *un premier jour* !

La réunion à laquelle vous venez d'assister vous a donné des informations clefs pour préparer ce 2 septembre et découvrir la vie de l'école Jules Verne :

### Une journée type ?

Accueil de 8h50 à 9h dans sa classe. Jeux jusqu'à 09h15.  
Groupes d'ateliers durant 45 min, récré. Coupure de 12h à 13h30.  
Sieste jusqu'à 15h, regroupement histoire ou musique.  
Toute l'info en détail lors de la réunion de rentrée.

### L'avant et l'après école ?

Le centre de loisirs accueille votre enfant de 7h45 à 8h45 et de 16h30 à 18h30 le soir  
(personnel municipal)

### Un trio gagnant ?

Le professeur des écoles +  
[l'ATSEM + l'animateur référent  
(personnel municipal)]

### Marquer les vêtements ?

Oui. A minima Nom + prénom / pratique les stylos écrivant sur le tissu

### La date de la rentrée ?

**Le 2 septembre de 10h à 12h.**  
Pour rappel : pas de cantine ni d'école l'après-midi)

### Combien d'élèves ?

316 dont 107 en petites sections  
260 enfants environ déjeunent à la cantine

### Combien de classes ?

(ESTIMATIF)

3 grandes sections,  
3 moyennes sections,  
3 petites sections,  
1 petite-moyenne section,  
1 petite-grande section.

### A apporter le Jour J ?

Une boîte de mouchoir,  
4 photos d'identité, 2 protèges cahier (grand et petit), des rythmiques, un sac de change, l'attestation d'assurance.

## ... Et les AUTRES

**La fête de Noël et ses couleurs, la fête du Livre avec ses conteuses oniriques, les sorties thématiques, la magique kermesse de fin d'année...**  
L'année scolaire est rythmée d'évènements qui font la joie des enfants, véritables points d'ancrage de leur attachement à l'école.

Chaque occasion est bonne pour nous parents de s'impliquer et d'être présents à leurs côtés : accompagnement aux sorties, participation à l'organisation et contributions aux préparations de gourmandises pour des fêtes réussies.

### Pour mieux vivre, mieux découvrir l'école...

**Informé, communiqué, aidé, écouté, c'est notre volonté.**

### Les actions de l'UPIC JULES VERNE en 2013/2014

- ✓ Dans le cadre de l'absence longue durée et non remplacée d'une enseignante, les courriers réitérés à l'inspection académique ont permis d'obtenir un remplacement.
- ✓ Obtention de la réparation du défaut d'étanchéité à l'origine de fuites dans l'école grâce à des courriers répétés à la mairie
- ✓ Médiation entre parents et personnels enseignants ou municipaux
- ✓ Information des parents en amont lors des préavis de grève
- ✓ Réparation du PC de la bibliothèque
- ✓ Aide active aux préparations des fêtes (du Livre, de la Kermesse)
- ✓ Financement de 500 lots pour la kermesse,
- ✓ Travail avec JV sur des propositions de rythmes et d'activité
- ✓ Participation à la commission municipale pour essayer d'adapter la réforme aux rythmes de l'enfant et aux contraintes financières.

### Enjeux 2014/2015 : la réforme des rythmes scolaires

L'an prochain plus que jamais, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires nécessitera notre mobilisation et notre vigilance. L'UPIC œuvre d'ores et déjà auprès des services municipaux pour :

- ✓ La mise en place des temps d'activités périscolaires sur 2 zones, l'une le mardi, l'autre le jeudi après-midi (+ respectueuse du rythme de l'enfant en évitant une coupure du temps scolaire de 2 jours et 1/2)
- ✓ Amélioration significative de l'accueil cantine